

MAIRIE
D'
ASCROS



06260 ASCROS

☎ 04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

ASCROS, le 19 Février 2026

Compte-rendu de la Réunion, en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Samedi 14 Février à 14 heures 30

Président : Vincent GIOBERGIA.

Élus présents : CANTIELLO Raffaele avec procuration à SGARRONI Alain, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, HAMES Nicole, Charles PACCINO avec procuration à GIOBERGIA Vincent pour raison de santé, SGARRONI Alain, VALTIER Jean-Luc.

Élu absent : CHENET Florian.

Secrétaire de séance : Nicole HAMES, désignée à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Ecole AUBE Césaire, et RPI ; Travaux communaux : Réseau EP Mairie-École ; Passage aux Leds avec le SICTIAM ; Mise en sécurité de l'Ancien Hôtel MUSSO dans le cadre de son acquisition ; DCA 2025 ; Chemin de Cassias ; Sécurité / Prévention ; Travaux divers en cours ; Requête de M. et Mme BRIET ; Trésorerie ; Centre de Gestion : mission « Référent Handicap » ; Ferme Thérapeutique d'Ascros, et Association partenaire ISATIS ; Divers.

0) Ouverture de la séance à 14 heures 30 :

Compte-rendu de la séance du 6 décembre 2025 :

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

Décès de Madame Brighite MASSEBIAUX, Conseillère Municipale à ASCOS de 2008 à 2014.

Article sur Nice-Matin.

Courrier de condoléances de Monsieur Charles Ange GINESY, Président du Conseil Départemental, adressé à M. le Maire.

1) École AUBÉ Césaire et RPI :

Effectifs année scolaire :

2026/2027 : ASCROS : 12 élèves

LA PENNE : 11 élèves → avec les enfants d'ASCROS qui arrivent en classe supérieure.

- Dons des communes membres (700,00 euros) → remerciements des directeurs de chaque école du RPI.
- Péri-scolaire : actuellement à l'école de LA PENNE, depuis un an.
- Problème d'humidité dans l'école d'ASCROS du côté de la chaufferie.
- Plan VIGIPIRATE : consignes imposées → rehaussement obligatoire des barrières à 1,70 mètre à minima, côté Montée de la Bourgade.

2) Travaux communaux :

❖ Table d'orientation :

Courrier de Monsieur Christophe STEINER, Chef de Cabinet du Palais Princier de MONACO : S.A.S. le Prince ALBERT II de MONACO a octroyé à la Municipalité d'ASCROS un chèque de 6 150,00 euros pour cette réalisation et pour le chemin qui y mène qui, selon le souhait du Prince, sera baptisé « Chemin des GRIMALDI de BEUIL » en mémoire de Jean et Ludovic GRIMALDI de BEUIL, qui avaient reçu le fief d'ASCROS en récompense de leur rôle dans la dédition de NICE à la Maison de Savoie.

Cette subvention a été obtenue grâce à l'intervention de M. Charles PACCINO – 2^{ème} Adjoint au Maire -, auprès de M. STEINER – Directeur de Cabinet du Souverain son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco.

Par ailleurs la subvention du Département a également été obtenue, comme demandée et présentée par le Conseil Municipal, pour un montant de 7.062,00 Euros.

❖ Passage en LEDS / SICTIAM :

Transformation progressive des lampadaires de la commune et de l'éclairage routier.

❖ Aiguilles lumineuses de l'horloge du clocher :

Remplacement et remise en service complète.

❖ Sécurité-Prévention :

Armement des 14 lits picots (sacs de couchage à 0 °C et oreillers), Talkies Walkies, brassards pour les intervenants, couvertures de survie.

Centres d'accueil répertoriés sur la commune : Église, Barnum de la Bourgade, Mairie.

❖ Hôtel MUSSO :

Mise en sécurité réalisée : toiture et gouttières, pose d'un garde-corps sur le perron.

Étape 1/ : pré-étude de faisabilité / restructuration de l'immeuble en 2 ou 3 étages → aménagement potentiel. En attente des propositions et solutions par les services de l'Agence 06 du Conseil Départemental.

Étape 2/ : recours à un architecte pour la finalisation des plans.

La Municipalité tiendra compte de l'avis de la population.

❖ Mairie- École / 2^{ème} cour :

- Renforcement du mur par la pose de « trèfles » → pour une protection et un entretien sur le long terme : laisser la rouille faire son œuvre → procédure de « passivation » → couleur stable et sans entretien.

- Plate-forme bétonnée devant la propriété GNUTTI → plaques et regards sont fixés définitivement dans le béton.

❖ City Stade :

Suite à la sécurisation du mur de la 2^{ème} cour → possibilité d'intégrer un terrain de sport dans la cour, pour un aménagement pendant le temps scolaire. Pour des horaires d'ouverture plus élargis → voir avec la CCAA de Puget-Théniers qui détient la compétence « École ».

❖ Cage d'escalier immeuble communal C 140 :

Réfection en cours. Travaux d'électricité presque terminés.

❖ Subventions :

Courrier de Monsieur Charles Ange GINESY informant M. le Maire de la prise en compte des demandes de subvention (DCA 2025 et Amendes de Police) pour les travaux au Chemin de Cassias.

3) Requêtes :

M. et Mme BRIET, Laurent et Hassania :

Proposition d'achat d'une partie de la parcelle D 509 se trouvant en contre bas de leur maison.

La commune propose la vente de 25 723 m² de la parcelle D 509, en zone non constructible, tel que déjà étudié par le Géomètre communal (en 2018 lors de leur première demande), pour un montant de 65 000,00 euros en ajoutant les frais de Géomètre à la charge de l'acquéreur.

Vote : Pour, à l'unanimité

M. REY Philippe :

Courrier pour la pose de ralentisseurs dans la traversée du Hameau de Rourebel.

La Municipalité a rencontré les responsables des services de l'ARD Cians Var → pose de matériel démontable non recommandée. Réunion d'étude à venir avec les riverains.

Réflexion globale sur le sujet à avoir sur l'ensemble de la commune.

- Lors de cette rencontre avec le nouveau Chef d'Agence de l'ARD Cians Var, M. Grégory GIUGGIA, il a été indiqué à M. le Maire que l'élargissement de la RD 27, en amont du Grand S, se ferait courant 2026, comme souhaité par la Municipalité d'ASCROS.

M. RAYBAUD Marc :

Courrier de doléances :

1/ Portillon des escaliers donnant sur la RD 27 :

En attente de nouveaux travaux (ouverture vers la route sans obligation). À inverser et à transformer en demi portillon ouvrant vers l'escalier ou enlèvement.

2/ Rampe du plateau du Château :

A été ressoudée l'été 2025 mais est à nouveau dessoudée → à refaire. Enlèvement du panneau « Accès interdit ».

3/ Route du Moulin de Rourebel :

Travaux 1^{ère} partie réalisés par ENEDIS.

Régie de l'eau → nouvelle discussion avec ENEDIS.

Décision du précédent Conseil Municipal → route traitée en accord avec les services de la REAAM.

4/ Hôtel MUSSO :

En attente de la pré-étude des services de l'Agence 06 ensuite, étude architecturale.

5/ Éclairage au Monument aux Morts :

Supprimer l'éclairage « routier » des escaliers et installer un lampadaire « village ».

6/ Bancs publics :

Deux bancs neufs au Monument aux Morts → manque une traverse → fait.

7/ Élagage des arbres :

Branche morte non enlevée par l'entreprise en charge des travaux car non demandé sur le devis. Renseignement concernant la dangerosité pris auprès du SDIS et de FORCE 06 → non dangereux. Commande d'une nacelle pour travaux sur la toiture de l'église → les services de la commune profiteront de ce matériel pour couper la branche.

8/ Renforcement mur 2^{ème} cour de l'école :

Trèfles sans peinture. Procédure de mise en rouille (passivation) et traitement.

9/ Bar-Restaurant d'ASCROS :

Remise gracieuse des loyers des mois de décembre 2025, janvier et février 2026.

Deux week-ends ouverts et ouverture pour le passage du Rallye Monte Carlo → conforme à ce qui a été convenu entre la Municipalité et la gérante Mme Corinne PENARANDA.

10/ Enrobé sur souche (RD 7) :

Fissures et risques d'infiltrations dans le mur. À intégrer dans les prochains travaux ou voir avec l'ARD Cians Var → demande à faire.

4) Centre de Gestion : Référent Handicap :

- Mission complémentaire .

Transfert de compétence au CDG06 moyennant une cotisation annuelle de 180,00 euros.

Tarif de consultation : 60 euros de l'heure, en plus de l'abonnement.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Mise en place d'une convention de prestations de services avec Mme Jennifer OLIVIERI, autoentrepreneuse, demeurant 288 Route de la Combe - 06260 ASCROS, pour assurer l'entretien du gîte communal saisonnier 2031 situé 9 rue des Fuonts – Hameau de Rourebel – 06260 ASCROS.

- Revalorisation de l'indemnité d'occupation versée par les services de LA POSTE, pour l'Agence Postale Communale : 1 364,00 euros par mois.

5) Trésorerie :

- DGFIP : Fongibilité des crédits :

Assouplissement des règles budgétaires, en M57, permettant des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections. L'Assemblée est informée de ces mouvements lors de sa plus proche séance.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Trésorerie : 13/02/2026 → 65 000,00 euros.

- Dossier de M. Alexis KADOUR :

Demande d'admission en commission de surendettement → effacement de la dette → admission en non-valeur par la commune, pour un montant de 624,28 euros.

Opération au compte 6542 sur le budget communal 2026 → Apurement de la comptabilité.

À partir du mois de février 2026, reprise normale du paiement des loyers par M. KADOUR.

Vote : Pour, à l'unanimité

6) Ferme Thérapeutique d'ASCROS et association partenaire ISATIS :

Courrier de M. Sébastien MARTIN, Directeur de la Maison Départementale de l'Autonomie.

Travaux de rénovation :

5 lots : 1/ Plomberie → traitement contre la légionellose ;

2/ Courant fort → photovoltaïque ;

3/ Cloisons - Plâtrerie → peinture - portes intérieures ;

4/ Serrurerie → accès toitures ;

5/ VRD Maçonnerie → terrassement – accès pompiers.

Montant des travaux : 819 334,80 euros HT soit 983 201,76 euros TTC, dont 104 940,00 euros HT d'honoraires sous délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CCAA de Puget-Théniers et avec le subventionnement maximum du Conseil Départemental 06.

Vote : Pour, à l'unanimité

10) Divers_ :

Demande de subvention :

- Association des Anciens Combattants de Roquesteron UNC présidée par M. Roger SAULE :

Subvention de fonctionnement pour l'année 2026 : 50,00 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Amicale des Forestiers Sapeurs de Roquesteron présidée par M. Dimitri GERVASI : 100,00 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Emprunt pour l'achat du Bar-Restaurant d'ASCROS :

80 000,00 euros empruntés à la Caisse d'Épargne des A-M, finalité des paiements en mars 2026.

- Remerciement à Mme Karine STACHOW pour la réparation d'un ordinateur de la Mairie.

- Rallye Monte Carlo 2026 :

Courrier de remerciement de M Éric BARRABINO, Commissaire Général, pour l'implication de la commune d'ASCROS pour l'organisation de la course.

Remise d'une plaque et du Trophée comme participant « Officiel ».

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 16 heures 20, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

Parole au public.

**M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA**